

2025 - 2026

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

PROTECTION DE L'ENFANCE

En collaboration avec l'OSE ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS

Association régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1951

Responsable pédagogique : Bérangère ROUSSELOT-PAILLEY

Coordinateurs pédagogiques : Éric GHOZLAN et Céline MASSON



The Kid © Roy Export S.A.S.

126 heures

Du 14/11/25 au 26/06/26

Université Paris Cité
Institut Humanités, Sciences et Sociétés
Service Formation Professionnelle
<https://u-paris.fr/ihss/>

RESPONSABLES

Responsable pédagogique :

Bérangère ROUSSELOT-PAILLEY : Psychologue clinicienne ; Maîtresse de conférences Département Études psychanalytiques, UFR IHSS laboratoire CRPMS, Université Paris Cité

Coordinateurs pédagogiques :

Éric GHOZLAN : Psychologue clinicien ; Phd ; Directeur général de l'OSE ; Nommé personnalité qualifiée du Conseil National de Protection de l'Enfance (CNPE)

&

Céline MASSON : Professeure des universités, Université Picardie Jules Verne ; Chercheure associée au laboratoire CRPMS, Université Paris Cité ; Psychologue ; Psychanalyste à l'OSE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir une connaissance théorique approfondie sur les plans historique, juridique, administratif et clinique des dispositifs de Protection de l'Enfance.

Favoriser une meilleure opérationnalité des professionnels issus de diverses disciplines intervenant dans le champ de la Protection de l'Enfance en permettant un repérage efficace des réseaux de partenaires.

Actualiser des connaissances des lois de Protection de l'Enfance.

Mobiliser les ressources personnelles et de réflexion pour l'analyse de situations complexes.

Maîtriser le cadre des différentes modalités d'intervention et les principaux acteurs de la Protection de l'Enfance.

Cette formation complémentaire en Protection de l'Enfance permettra aux psychologues récemment diplômés de faciliter leur recherche professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le professionnel est capable de :

- Repérer efficacement des réseaux et des dispositifs de Protection de l'Enfance

- Mobiliser les ressources personnelles et de réflexion pour l'analyse des situations complexes
- Mieux évaluer les besoins de l'enfant
- Comprendre les attentes des magistrats et rédiger les rapports de situation
- Actualiser et assurer la veille juridique en matière de Protection de l'Enfance

PRÉREQUIS

Un prérequis fixé à Bac+5 ou un Bac+3 avec une expérience de terrain de plus de 5 années sera exigé

PUBLIC VISÉ

Ce Diplôme d'Université s'adresse à tous les professionnels de la santé (psychiatres, psychologues, médecins, infirmiers, travailleurs sociaux) ou en lien avec la Protection de l'Enfance (policiers et gendarmes, magistrats et juristes, cadres des services de Protection de l'Enfance qu'ils soient en exercice ou en formation).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Cette formation se veut clinico-théorique et sera basée sur :

- un enseignement clinico-théorique abordant les différents aspects de la Protection de l'Enfance sous la forme d'un cycle de conférences avec discussions se déroulant de novembre à juin (voir la liste des conférences)
- un séminaire de méthodologie de la note de synthèse (1h30) permettant aux participants de rédiger la note de synthèse validant cette formation.
- un atelier de supervision (1h30 répartie en 2 groupes de 15 participants). Ces groupes permettront à chacun des participants de pouvoir faire part des implications et des difficultés dans leur pratique au sein de la Protection de l'Enfance. Les participants pourront également réfléchir à l'utilisation qu'ils comptent faire de cette formation lors de leurs pratiques ultérieures.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les participants au **DU Protection de l'enfance** devront, en vue de la délivrance du Diplôme d'Université, rédiger une note de synthèse clinique qui sera développé en articulation avec les apports théoriques.

Dépôt du dossier : 10 juillet 2026.

Les conditions d'obtention du diplôme reposent sur l'assiduité, la remise d'une note de synthèse.

Validation du diplôme :

Assiduité : *ne seront tolérées que 20% d'absences. Au-delà, l'Université se réservera le droit de ne pas valider le diplôme.*

Rédaction d'une note de synthèse, notée sur 20

Note exigible : 10 sur 20

DÉROULÉ DE LA FORMATION

126 heures d'enseignement réparties sur 21 journées.

Les cours sont regroupés le **vendredi**, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, aux dates **suivantes** (sous réserve de modifications) :

- Novembre : 14, 21 et 28
- Décembre : 5, 12 et 19
- Janvier : 9, 16 et 23
- Février : 6 et 13
- Mars : 13, 20 et 27
- Mai : 8, 22 et 29
- Juin : 5, 12, 19 et 26

INTERVENANTS

Pr BAUBET Thierry : Chef du service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, psychiatrie générale et addictologie de l'Hôpital Avicenne AP-HP Université Paris 13 Sorbonne Paris Nord ; Président CNR (Centre National de Résilience)

Dr BENKEMOUN Jean- Marc : Pédopsychiatre ; Médecin légiste UMJ Versailles

Dr BERGER Maurice : Ancien Chef de service en psychiatrie de l'enfant, CHU de Saint- Etienne

Pr BOTBOL Michel : Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent CHU de Brest ; Ex-Psychiatre attaché à l'administration centrale de la PJJ (DPJJ)

BRISSET Claire : Ancienne directrice de l'information à l'UNICEF ; Ancienne Défenseuse des enfants

Pr BRONSARD Guillaume : Chef de service de pédopsychiatrie au CHRU de Brest ; Responsable conseil scientifique ONPE ; Membre de la SFPEADA

CAPELIER Flore : Juriste ; Directrice de l'ONPE

CRÉOFF Michèle : Juriste ; Ex Vice-Présidente du Conseil National de Protection de l'Enfance, CNPE ; Ex

Directrice générale adjointe chargée du Pôle Enfance et Famille du département du Val de Marne

DEVREESE Anne : Sous-directrice Prévention et Protection de l'Enfance de Paris ; Présidente du CNPE (Conseil national de Protection de l'Enfance)

DURAND Édouard : Juge des enfants ; Président du Tribunal de Pontoise ; Ex coprésident la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

GASSMANN Xavier : Psychanalyste ; Chargée de cours à l'Université Paris Cité ; psychologue OSE

GHOZLAN Éric : Psychologue clinicien ; Phd ; Directeur général de l'OSE ; Nommé personnalité qualifiée du Conseil National de Protection de l'Enfance (CNPE)

LEDRAIT Alexandre : Maître de conférences-HDR Université de Caen ; Docteur en psychologie clinique ; Directeur du service PMP de l'OSE

LEVY-SOUSSAN Pierre : Psychiatre ; Psychanalyste ; Directeur consultation Filiations ; Chargé d'enseignement Université Paris Cité

Dr MARTIN-BLACHAIS Marie-Paule : Ancienne directrice générale du gip « Enfance en danger » ; Présidente Sauvegarde – 28

MASSON Céline : Professeure des universités, Université Picardie Jules Verne ; Chercheure associée au laboratoire CRPMS, Université Paris Cité ; Psychologue ; Psychanalyste à l'OSE

PETRY Philippe : Psychanalyste

ROUSSEAU Daniel : Pédopsychiatre rattaché CHU Angers et pouponnière ASE Maine et Loire.

SADLIER Karen : Docteure en psychologie Clinique ; Consultante pour l'Observatoire de violence envers les femmes 93 et la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) ; Membre de la CIVISE 1

SANTIAGO Isabelle : Députée Val de Marne ; Rapporteuse commission d'enquête sur les manquements de la Protection de l'Enfance, Assemblée Nationale

TARTOUR Laurence : Avocate ; Antenne des mineurs du Barreau de Paris

TORDJMAN Sylvie : Professeure de Pédopsychiatrie, Chaire de Santé mentale dédiée à la Protection de l'Enfance, Université Paris Cité

TOUSSAINT Emmanuelle : Docteure en psychologie ; Chargée d'enseignement et chercheuse associée à l'Université de Nantes ; Psychologue-psychothérapeute en pédopsychiatrie

Dr VILA Gilbert : Pédopsychiatre, Centre de Victimologie pour Mineurs, Hôpital Armand Trousseau ; Vice-Président de l'ALFEST

WESTPHAL Laure : Psychanalyste ; Chercheuse associée au CRPMS

WINDISH Marc : Psychiatre honoraire des Hôpitaux

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Nombre de participants : 30 maximum

Volume horaire total : 126

Sous réserve de modifications

Organisation : Conférence de 9h30 à 12h30,
Supervision et séminaire de méthodologie de la note
de synthèse de 14h00 à 17h00

Séminaire de méthodologie 14h-16h	Xavier GASSMANN
	Laure WESTPHAL
Supervision 16h-17h	Marc WINDISH
	Philippe PETRY

Module 1 - Contextualisation	
14/11/25	<p>Présentation générale Éric GHOZLAN, Céline MASSON et Sylvie TORDJMAN</p> <p>Conférence inaugurale : Présentation des enjeux actuels de la Protection de l'Enfance Isabelle SANTIAGO</p>
Histoire de la protection de l'enfance au travers de la sociologie de l'éducation, de l'histoire, du droit	
21/11/25	<p>Les droits de l'enfant, histoire et évolution d'un concept, une construction inachevée Claire BRISSET</p>
28/11/25	<p>Approche transculturelle du psychotraumatisme chez l'enfant Pr Thierry BAUBET</p>
05/12/25	<p>Présentation du référentiel de l'évaluation du danger HAS Michèle CRÉOFF</p>
12/12/25	<p>Le parcours de l'enfant : du droit aux pratiques Flore CAPELIER</p>
19/12/25	<p>L'évolution législative de la Protection de l'Enfance : la loi du 16 mars 2016, changement de paradigme Michèle CRÉOFF</p>
09/01/26	<p>Équipes mobiles en Protection de l'Enfance et Pédopsychiatrie Sylvie TORDJMAN</p>
Repérage du dispositif judiciaire et administratif de la protection de l'enfance et des principaux acteurs	
16/01/26	<p>Une politique de Protection de l'Enfance à Paris Anne DEVREESE</p>
23/01/26	<p>Les missions de l'avocat pour enfants en Protection de l'Enfance L'autorité parentale dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative Laurence TARTOUR</p>
06/02/26	<p>Les besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'Enfance Dr Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS</p>

13/02/26	La place du juge des enfants, son articulation au Juge aux Affaires Familiales dans les situations de Protection de l'Enfance Edouard DURAND
Module 2 - Approfondissement clinique	
Expertise psychiatrique et psychopathologique	
13/03/26	La consultation médico-légale hospitalière en Protection de l'Enfance Dr Gilbert VILA
20/03/26	Processus psychiques en jeu chez les sujets soumis à des défaillances parentales précoces Conséquences sur les dispositifs de prise en charge et sur les suivis au long cours Dr Maurice BERGER
27/03/26	L'expertise psychologique en Protection de l'Enfance Alexandre LEDRAIT
08/05/26	Protection de l'Enfance et santé publique. Présentation du programme Pégase Daniel ROUSSEAU
Victimologie, psycho-traumatologie	
22/05/26	L'enfant face à la violence dans le couple Karen SADLIER
29/05/26	Articulation entre pédopsychiatrie et Protection de l'Enfance Pr Guillaume BRONSARD
05/06/26	Éduquer et soigner les adolescents difficiles : la place de l'aide judiciaire contrainte Pr Michel BOTBOL
12/06/26	Intérêt des techniques non suggestives de recueil de la parole de l'enfant Dr Jean- Marc BENKEMOUN
19/06/26	Évaluation des dysparentalités dans le cadre des expertises judiciaires Pierre LEVY-SOUSSAN

26/06/26	Théorie de l'attachement et trauma complexe Emmanuelle TOUSSAINT
----------	--

COÛT DE LA FORMATION ET CANDIDATURE

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme [C@nditOnLine](#) (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)
2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :
 - La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
 - Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
 - *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*
3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"
4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.
5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier C@nditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

[POSTULER A LA FORMATION à partir du 20 mai 2025 jusqu'au 17 octobre 2025 en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine](#) (lien cliquable)

POUR INFORMATION, TOUTES LES CANDIDATURES SERONT ETUDIÉES A PARTIR DE FIN JUIN SELON LEUR ORDRE D'ARRIVÉE. LE QUOTA D'INSCRITS POURRA ÊTRE ATTEINT AVANT LA DATE DE FIN DE CANDIDATURE.

FRAIS DE FORMATION*

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **2672 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1336 €**

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris Cité pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans C@nditOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université*

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale

Université de Paris Cité
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service Formation Professionnelle
case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts

Gestionnaire : Anne-Laure DUVAL
01.57.27.63.96
Courriel : anne-laure.duval@u-paris.fr

Localisation

Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 468, 4ème étage
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Pour venir

Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque
François Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France

